

J'espère qu'en cours de route, lorsque nous nous heurtons à un obstacle et que nous aurons besoin d'aide, le ministère sera là pour nous prêter main-forte par tous les moyens possibles.

M. Ray Funk (Prince Albert—Churchill River): Monsieur le Président, j'appuie l'amendement à la motion présenté aujourd'hui à la Chambre par mon collègue, le député d'Essex—Windsor (M. Langdon). Voici ce que dit son amendement:

La Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-3 parce qu'il ne définit pas clairement la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de développement régional, et plus précisément parce qu'il ne tient pas compte de la disposition de l'article 36(1)b) de la *Loi constitutionnelle de 1982* aux termes de laquelle le Parlement s'engage à «favoriser le développement économique pour réduire l'inégalité des chances.»

J'admets que le projet de loi présente certains aspects constructifs. Tous les Canadiens devraient approuver les efforts supplémentaires en matière de recherche et de développement et l'intégration de la science à la technologie, même si l'on peut faire certaines critiques à cet égard, comme l'a signalé le député qui a parlé avant moi. Je m'oppose au projet de loi et j'appuie l'amendement pour deux raisons. L'une, c'est que le gouvernement fédéral abdique continuellement son rôle historique en matière de développement économique. Ce projet de loi constitue une étape supplémentaire de cette tendance.

L'autre, cette abdication des responsabilités n'est pas une notion abstraite. Elle a bel et bien des répercussions sur les citoyens.

Le rôle du gouvernement fédéral a toujours été de renforcer les liens entre l'est et l'ouest du Canada et de développer une économie nationale forte. La Confédération a vu le jour parce que les différentes colonies du Canada ont pris certains arrangements pour pouvoir toutes profiter de l'union. Les premiers gouvernements ont construit un chemin de fer national pour avoir une infrastructure industrielle, pour avoir une économie indépendante, pour renforcer les liens entre l'est et l'ouest et pour donner ainsi une signification à notre vie et à notre économie nationales. Puis, dans les années 20 et 30, nous avons assisté à la création d'institutions nationales comme la Commission canadienne du blé et la Société Radio-Canada, toutes deux créées par des gouvernements conservateurs. Ces institutions ont servi à raffermir les liens entre l'est et l'ouest et à renforcer le Canada.

Initiatives ministérielles

Nous devons à l'économie de guerre la majeure partie de l'infrastructure industrielle que nous possédons aujourd'hui. Nous avons pu la mettre en place grâce à la participation directe du gouvernement fédéral au programme dit des collaborateurs bénévoles où des travailleurs du secteur privé ont aidé à mettre en place les infrastructures nécessaires à la production de nombreux biens et services.

Pendant toute la durée des mandats des Diefenbaker, Pearson et Trudeau, les gouvernements favorisaient nettement le développement régional. Nous nous souvenons avec fierté du ministère de l'Expansion économique régionale qui a accompli un excellent travail et a ouvert de nouvelles voies qui nous ont permis de faire entrer notre économie de plain-pied dans l'ère moderne. En 1982, la responsabilité fédérale en matière de développement régional prenait une importance suffisante pour être incluse dans la Constitution canadienne.

Où en sommes-nous maintenant? L'économie s'internationalise. Les biens et services circulent d'un pays à l'autre, des bourses sont ouvertes en tout temps sur la planète, des pays qui n'avaient auparavant qu'une importance économique négligeable sont devenus nos concurrents. Ces faits signifient clairement que les Canadiens doivent changer, que nous devons inventer de nouvelles façon de faire. Nous acceptons cela. En fait, nous nous réjouissons de ce genre de défi. Ce n'est pas une chose à laquelle nous devrions nous dérober.

• (1610)

Le gouvernement canadien avait un choix bien clair à faire quant à la façon dont il devait affronter ces faits nouveaux, cette économie internationale naissante. Il pouvait adopter l'approche des néo-conservateurs qui tenaient la Grande-Bretagne et les États-Unis sous leur emprise, et selon qui le marché détermine la façon dont l'économie doit évoluer et l'État n'a pas de rôle à jouer dans la planification nationale. Ce genre d'approche a connu certains succès. Certaines gens et certaines régions de ces pays sont devenues très riches. Un grand nombre de gens ont cependant été laissés pour compte, comme cela est devenu très évident au fil des années.

Il existe une autre approche, celle qu'ont adoptée l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et, de façon collective, les pays du Marché commun européen. C'est celle de l'économie dirigée. Dans le cadre de cette approche, l'État considère avoir un rôle à jouer pour veiller à ce que l'économie ne profite pas seulement à quelques grandes sociétés, à celles qui ont les moyens de participer au